

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 20 septembre 2016

Au cours de sa séance du 20 septembre 2016, le Conseil a notamment :

ELECTION DU CONSEIL COMMUNAL :

- pris note du registre électoral et avalisé les listes déposées suivantes :

Poste de Juge de Commune :

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du/de la Juge, la candidate de cette liste, Madame Véronyc Mettaz, est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al 1 LcDP)

Poste de Vice-Juge de Commune :

Une seule liste ayant été déposée pour l'élection du/de la Vice-Juge, la candidate de cette liste, Madame Séverine Bender-Liand, est élue sans scrutin (élection tacite), conformément à la loi sur les droits politiques (art. 205 al 1 LcDP)

Election au Conseil communal :

N° 1 : PDC

Edouard FELLAY-RODUIT, Notaire, Président de la Commune
Caroline ANCAY-RODUIT, Responsable d'une PME, Conseillère communale
Emmanuel CARRON-THETAZ, Directeur d'une entreprise viti-vinicole

N° 2 : UDC

Alexandre CAILLET-NANCHEN, Curateur, Conseiller communal
Martine JEANBOURQUIN, Licenciée en droit
Joachim GRANGE, Employé CFF

N° 3 : PLR

Grégory CARRON-BERARD, Secrétaire général TMR, Vice-Président de la Commune
Alain MERMOUD-SUTER, Agro-commerçant, Conseiller communal

N° 4 : MISE

Stéphane BESSERO, Géomètre breveté, Conseiller communal
Célestin TARAMARCAZ, Archéologue, Conseiller général

SERVICES INDUSTRIELS

- adjugé le retubage au consortium Cheseaux & DEC à 1912 Leytron

CO FULLY-SAXON

- pris note que le recours Bischoff AG für Schule und Büro concernant le marché des tableaux interactifs avait été rejeté par décision de la Cour de droit public du Tribunal cantonal

FULLY GRAND-CRU

- accepté le passage de la commission communale à l'association Grand-Cru
- approuvé la convention entre Commune-commission/association Grand-Cru
- accepté la reprise des finances de la commission Grand-Cru par l'Association ; la fortune au 31 décembre 2016 sera transférée à l'association

ALPAGE

- pris connaissance du procès-verbal de reconnaissance des travaux de la nouvelle desserte carrossable et nouvelle place de traite à la Chaux de Sorniot du lundi 29 août 2016

CULTURE ET SPORTS

- décidé d'accorder une subvention dans le cadre des festivités des 40 ans du VBC Fully qui auront lieu en 2017 ainsi que la gratuité de la salle (1ère utilisation dans l'année)
- décidé d'accorder une subvention pour le spectacle des écoles à Saxé « Matilda » de Rohald Dahl qui aura lieu en juin 2017

SERVICES INDUSTRIELS:

- adjugé les travaux du captage Foilly relatifs à la prise d'eau et à la chambre de captage, à l'entreprise DEC

FMdF SA

- adjugé le mandat de la prise d'eau de Planuit à l'entreprise Charly Gaillard

TRAVAUX PUBLICS

- pris note que le passage piéton qui se trouvait au Pont de Creppier avait été supprimé pendant les travaux, que le trottoir serait prolongé et le passage piéton marqué du côté de Martigny afin de garantir la sécurité des usagers
- pris note que le passage piéton situé à Châtaignier, du côté de Martigny, serait supprimé étant donné que la sécurité n'est pas garantie. Celui situé vers l'îlot sera conservé

COMMISSION DU FEU – CSP FULLY

- pris acte de la démission de M. Samuel D'Andrès du corps des sapeurs-pompiers et de la Commission du feu

APEA FULLY – CHARRAT

- validé la comptabilité 2015 et la répartition des charges et recettes

SIGNALISATION

- accepté la pose d'un miroir routier sur mât à la Route de Buitonnaz à hauteur de l'intersection de la Route de Planuit et la pose d'un signal Stop sur un mât au bas de la Route de Planuit, à l'intersection de la Route de Buitonnaz